

DELIBERATION N° 02.03 du 30 mai 2002

PORTANT APPROBATION DE LA DECISION N°1  
AU BUDGET 2002  
DE L'AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE

Le Conseil d'Administration de l'Agence de l'Eau Seine Normandie:

DELIBERE

ARTICLE UNIQUE

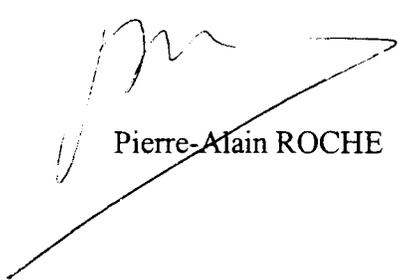
Le Conseil d'Administration approuve la décision N° 1 au Budget 2002.

Le Budget 2002 de l'Agence est arrêté aux sommes suivantes:

Les crédits de dépense sont arrêtés à la somme de 1.351.000.000 €

Les crédits de recette sont arrêtés à la somme de 1.351.000.000 €.

Le Secrétaire,  
Directeur de l'Agence

  
Pierre-Alain ROCHE

Le Président  
du Conseil d'Administration

  
Jean-Pierre DUPORT